

**UNION MONETAIRE
DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION ORDINAIRE
DU COMITE MINISTERIEL DE L'UMAC
DU 18 SEPTEMBRE 2011 A PARIS**

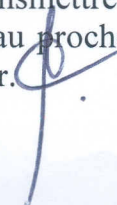
Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale s'est réuni en session ordinaire le dimanche 18 septembre 2011 à Paris, République française, sous la présidence de Monsieur **Gilbert ONDONGO**, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo.

Au cours de cette session, le Comité Ministériel a pris connaissance des dernières tendances de l'économie mondiale ainsi que des prévisions économiques et monétaires actualisées des Etats membres de la CEMAC, qui confirment la bonne tenue de la plupart des indicateurs macroéconomiques en 2011. Il a instruit le Gouverneur de la BEAC de lui faire des recommandations sur les axes économiques prioritaires qu'il conviendrait de suivre, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Economique Régional.

Le Comité a suivi avec intérêt le rapport du Comité Mixte sur le rapatriement et la centralisation des avoirs en devises des Etats membres de la CEMAC et encouragé la Banque Centrale à poursuivre la réflexion en tenant compte de toutes les pistes suggérées par les Ministres. Par ailleurs, à l'invitation de leur Collègue du Congo, Président du Comité Ministériel, les autres Ministres se sont engagés à se conformer à la réglementation en vigueur et à rapatrier les avoirs en devises de leurs pays.

Le Comité Ministériel a adopté à l'unanimité de ses membres le Règlement CEMAC/UMAC relatif à l'exercice de l'activité d'émission de monnaie électronique ainsi que celui portant diverses dispositions relatives au taux effectif global et à la publication des conditions de banque.


Abordant la question de la réforme du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'argent en Afrique Centrale (GABAC), le Comité a autorisé la Banque Centrale à prélever les avances consenties à cette Institution sur la part de ses bénéfices revenant aux Etats membres et à procéder pour son compte au recrutement d'un Cabinet chargé d'auditer le GABAC aux fins d'entrevoir la réforme de son organisation, de son fonctionnement et de sa gouvernance pour une meilleure efficacité dans l'accomplissement de ses missions. En outre, il a demandé au GABAC de poursuivre le travail sur la feuille de route et de transmettre à la BEAC son Manuel de procédures d'évaluation en vue de sa soumission au prochain Comité Ministériel pour adoption, conformément à la procédure en vigueur.



Enfin, les membres du Comité ont suivi avec attention l'exposé du Gouverneur de la BEAC sur l'impact de la crise des dettes souveraines européenne et américaine sur les économies de la CEMAC, ainsi que la présentation du rapport provisoire de l'étude de faisabilité sur le rapprochement des deux marchés financiers de la CEMAC conduite par le Groupe de la Banque Africaine de Développement./-

Fait à Paris, le 18 septembre 2011

Le Président du Comité Ministériel,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gilbert Ondongo', is written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large flourish on the right side.

Gilbert ONDONGO